

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 mars 2016

---

**RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 833

présenté par

Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Coronado,  
Mme Duflot, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Roumégas et Mme Sas

-----

**ARTICLE 60**

Supprimer l'alinéa 11.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La rédaction de cet alinéa est trop large et il conviendrait de préciser ce que sont les « raisons impératives d'intérêt public majeur ». Avec une telle rédaction, il serait possible d'organiser ces « opérations de destruction » pour de multiples raisons.